

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2014

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme A. NICOLAS – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mle KD. MAKOUTA – M. R. ZALLIO – M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO.

Absents représentés

Mme J. FOURGEUX par Mme D. REDSTONE – M. F. BOURDEAU par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme D. LABORDE par M. Y. LERAY – M. M. HAMDANI par M. G. ALAPETITE.

Absents :

/

Mme Gaëlle RACKELBOOM a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PROCEDE à la nomination d'un conseiller municipal en qualité de « correspondant défense ».
- DESIGNE le représentant de la Commune et son suppléant à la Commission de suivi de l'usine de traitement des ordures ménagères par compostage et méthanisation de Varennes-Jarcy.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE la rétrocession des équipements de proximité construits par le SAN de Sénart au profit de la Commune.
- APPROUVE les admissions en non-valeur 2014.
- ACCEPTE la modification du règlement intérieur du Marché de Noël et des droits d'occupation du domaine public.
- APPROUVE la prorogation de la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF).
- ADOPTE la mise en place d'une convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart dans le cadre de l'accueil des publics demandeurs d'emplois résidant sur le territoire combs-la-villais.
- ACCEPTE la modification des règlements intérieurs de l'animation éducative périscolaire du centre d'activités sociales Trait d'Union.
- PREND ACTE du rapport annuel du SAN de Sénart sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2013.
- APPROUVE l'avenant n°01 à la convention de partenariat vidéoprotection avec le SAN de Sénart.

Le Député-maire

Guy GEOFFROY